

**COMMUNICATION PROPOSEE POUR LE COLLOQUE
ASRDLF 2008**

REFERENCE A LA THEMATIQUE D'ATELIER

M : Les rapports urbains-ruraux : conflits d'usage et cohabitation des activités

**TITRE DE LA COMMUNICATION : CONQUÊTE CITADINE DES
PARCELLES AGRICOLES PERIURBAINES ET DEGRADATION DES
RAPPORTS URBAINS/RURAUX DANS LE PERIURBAIN DE
DSCHANG (CAMEROUN)**

Auteure

Joséphine LEMOUOGUE

Doctorante

Université de Dschang (Cameroun)

Tél. (+237) 99 98 48 57

E. mail : josechrist5@yahoo.fr

RESUME

Le manque d'emploi et les difficultés économiques rencontrées par les habitants de la ville de Dschang sont les principales causes de l'immixtion des citadins dans l'espace périurbain pour des fins agricoles. Le désir de ces citadins de participer à la mise en valeur agricole des terres périurbaines est perçu par les ruraux comme un important front de colonisation urbaine de l'espace rural. Cette colonisation est connue sous plusieurs angles. Sous l'angle territorial, l'acquisition des parcelles cultivables du périurbain par les citadins, favorise l'accélération de la croissance de la ville sur l'espace rural; d'où la perte du pouvoir de contrôle sur le foncier et sur la population par les autochtones en générale et les chefs traditionnels en particulier. Sur le plan économique, l'invasion par les citadins, de l'activité agricole, activité étymologiquement rurale et destinée à l'approvisionnement des villes, réduit les possibilités économiques des ruraux. Ces deux raisons expliquent des rudes combats réguliers que se livrent les autochtones du périurbain contre les urbains à la quête des parcelles cultivables. Ce combat se traduit concrètement par l'interdiction de la vente de la terres aux citadins non originaires des groupements qui constituent le périurbain, et l'amendement voire l'exclusion de la communauté rurale, des propriétaires fonciers qui osent vendre des parcelles aux allogènes. Néanmoins, certains « étrangers » utilisent des réseaux de relations urbaines pour convaincre les autochtones et accéder aux parcelles sans toutefois être originaires de la Menoua. Malgré les mesures prises par les autochtones, les limites du territoire rural évoluent au profit de la ville.

Mots clés : Agriculture, périurbain, rapport ville/campagne, territoire, citadins, ruraux.

ABSTRACT

The lack of employment and the economic difficulties encountered by the inhabitants of the town of Dschang are the principal causes of the inhabitants in peri-urban space for agricultural purposes (reasons). The desire of these town-dwellers to take part in the agricultural development of these peri-urban lands is perceived by the rural people like a real situation of urban colonisation of the rural space. This colonisation is seen from many angles. From the territorial point of view, acquisition of cultivable parcels of the peri-urban zone by the town dwellers favour the acceleration of the growth of the town on the rural space; thus the loss of the supervisory powers on land on one hand, and on the population by the indigenes in general and the traditional chiefs in particular on another hand. On the economic point of view, invasion by the town-dwellers, of agricultural activity, rural etymological activity, and destined to supply town, reduce the economics possibilities of the rural people. These two reasons explain the regular fights of the indigenes of the peri-urban areas against the town-dwellers in the quest of cultivable land. These fights results concretely in the prohibition of the sale of land to the town-dwellerswho are not indigenes of the village that make up the peri-urban areas and fines and even the exclusion of the rural community, of the landowners who dare to sell parcels of land to non-indigenes. Nevertheless, some "strangers" use urban relations to convince the indigenes and have access to land without actually originating from Menoua. In spite of the measures taken by the indigenes, the limit of the rural territory evolves to the profit of the city.

Key words: Agriculture, peri-urban, town/village relation, territory, towns-dwellers, rural population.

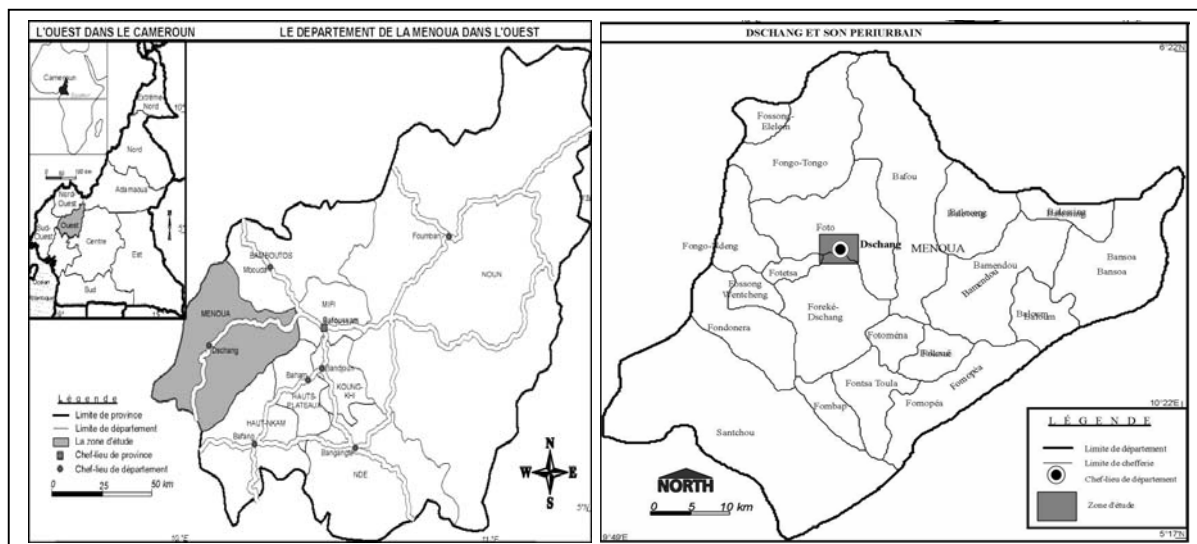
INTRODUCTION

Les territoires en périphérie d'agglomérations subissent une forte influence urbaine. Leur statut est incertain puisqu'il emprunte à la fois au rural et à l'urbain. Mais, ce statut se précise progressivement avec la domination de l'urbain sur le rural, dont le phénomène d'urbanisation. Cette urbanisation se fait très souvent par l'immixtion des citadins dans cet espace avant même que le ministère du développement urbain et de l'habitat y envisage un lotissement. Ladite immixtion se traduit d'abord par la mise en valeur agricole des parcelles acquises, et ensuite par la construction des logements sur ces parcelles. Malgré les efforts consentis par les autochtones du périurbain pour freiner ce front d'urbanisation, le processus va de façon croissante. Cette communication a pour objectif d'analyser les rapports sociaux entre citadins et ruraux qui exploitent ou cohabitent l'espace périurbain de Dschang. Cette communication étant la valorisation de ma Thèse de Master, la méthodologie de travail utilisé ici est tirée de celle de cette Thèse. En effet, le travail de collecte des données secondaires a été fait dans des bibliothèques et nous a permis de dégager son orientation par rapport aux problématiques déjà abordées sur les rapports villes/campagnes et la gestion des espaces de l'« entre deux ». Cette première investigation nous a aussi permis de sélectionner nos références bibliographiques et d'observer sur les photographies aériennes, la dynamique spatiale de la ville sur le périurbain. Nous avons ensuite procédé par la collecte des informations sur le terrain, auprès d'un échantillon d'acteurs agricoles citadins et ruraux du périurbain via des questionnaires et des guides d'entretiens. Enfin, nous avons procédé au dépouillement de ces questionnaires et à l'analyse des informations collectées qui sont présentées sous forme de tableaux, diagrammes et photographies commentés. Les idées forces de cet article sont :

- la présentation de la ville, du périurbain et la caractérisation des « citadins-agriculteurs » de Dschang,
- les modes d'accès des citadins aux parcelles cultivables périurbaines et,
- la nature des relations entre les acteurs citadins et ruraux de l'espace périurbain.

I-PRESENTATION DE LA VILLE DE DSCHANG ET SON PERIURBAIN

La ville de Dschang et sa périphérie, sont situées dans la province de l'Ouest du Cameroun, dans le département de la Menoua, entre 5°25' et 5°30' de latitude Nord, et entre 10° et 10°5' de longitude Est. Cet espace est situé sur le versant Sud-Ouest des Monts Bambouto et dominée par des bas plateaux fortement disséqués par de petites vallées parfois marécageuses. La périphérie de Dschang circonscrite dans le cadre de cette étude couvre les groupements Foto, Foreké-Dschang, Fotetsa et bien d'autres sous-groupements; ce sont des groupements environnants de la ville qui subissent l'influence des « citadins-agriculteurs » et par conséquent de la croissance de la ville. La figure n°1 présente avec plus de détail cette zone d'étude.



Source : Carte administrative du Cameroun, INC, 1996 ; les chefferies bamiléké, 1997.
Réalisée par J. Lemouogue, 2007.

Figure 1: Situation de la zone d'étude

Crée en 1903, Dschang n'était qu'un petit bourg rural à fonction de marché et de poste administratif, ensuite elle est passée du statut de petit bourg rural à celui de ville et enfin de centre urbain important. Cette ville avait moins de 5 ha de superficie à sa création. Progressivement et du faite de la fonction administrative qu'elle remplissait dans toute la région Bamiléké, Dschang a grandi rapidement sur les plans démographique et spatial. Les tableaux n°1 et n°2 montrent respectivement cette évolution.

Tableau 1 : Evolution du périmètre urbain de Dschang entre 1903 et 2006

Années	1903	1960	1963	1976	1980	1984	2006
Superficie en ha	moins de 5	89	214	471	520	537	1300

Source: NGWEPE, p. 147, PUD de Dschang 1984 et les estimations de la délégation départementale de l'environnement et du développement urbain.

Tableau 2: Evolution de la population de la ville de Dschang de 1952 à 2006

Années	1952	1958	1963	1967	1976	1987	1992	1997	2002	2004	2006
Population	3000	6000	12073	11212	16630	35717	49147	67132	87580	93095	109576
accroissement (%)	16,6	18,1	15	4,8	8,3	4,6	1,5	89,8	91,1	3,1	2,9

Source : PUD (1952-1967) ; Données RGPH 1976 et 1987 ; J.L. Dongmo, 1981, « Le dynamisme Bamiléké, (Cameroun) Vol II, La maîtrise de l'espace urbain » ; Estimations à partir du taux d'accroissement de 5,9% (entre 1976 et 1987).

C'est le transfert de la capitale provinciale (de la région Bamiléké) à Bafoussam en 1965 qui va freiner la croissance de cette ville jusqu'à la création en 1993 de l'Université de Dschang. Aujourd'hui, la superficie urbanisée est estimée à environ 1300 ha. Cette estimation se vérifie dans la mesure où en une dizaine d'années, plusieurs mini-cités et structures d'habitation ont été construites sur les espaces qui, avant la création de l'Université, étaient purement ruraux et très éloignés de l'espace urbanisé; il s'agit par exemple de Kélang, Tsinbing, d'une partie des quartiers Ngui, Tchouale etc.

La croissance de la population de la ville de Dschang explique les différents types et intensités de contacts entre la ville et l'espace périurbain. Avec cette croissance, la ville

empiète progressivement sur les terres des chefferies voisines. La figure n°2 illustre l'évolution spatiale de la ville de Dschang et la dynamique de l'espace périurbain.

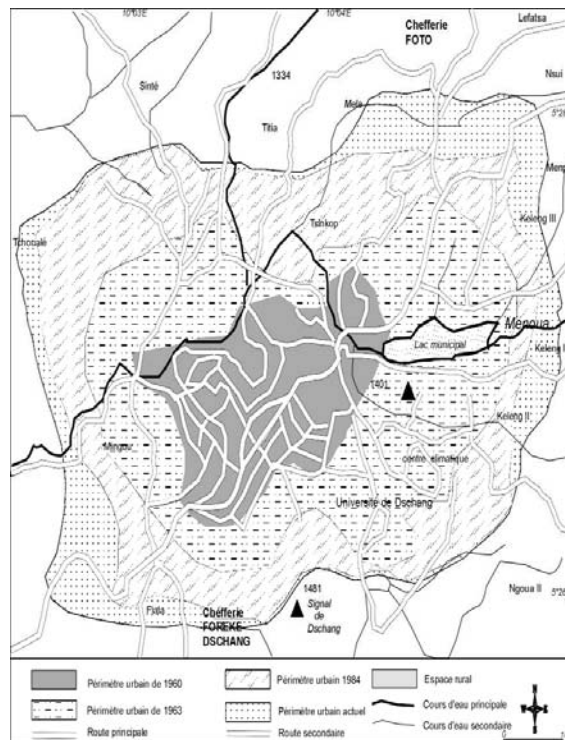


Figure2: Evolution des périmètres urbain et périurbain de Dschang de 1960 à 2007

Source : Carte topographique Bafoussam 3a, les estimations de la délégation départementale de l'environnement et du développement urbain et les observations de terrain 2006.
Réalisation : J. LEMOUOGUE, mai 2006, CEREHT.

Cette figure montre les différentes étapes de croissance du périmètre urbain de Dschang de 1960 à 2006. Les excroissances de cette ville du côté de Tchouale, Fiala, Keleng, le lotissement de Vanlieu (quartier Zemla) reflètent bien un paysage rural en transition où on observe de nouvelles constructions urbaines et des parcelles agricoles exploitées en majorité par les citadins (témoin des lots en attente de construction). Progressivement, ces parcelles seront bâties et leur paysage sera à dominance urbaine.

Le relief de la ville ne prête pas à la croissance concentrique au tour du noyau urbain. C'est pour cette raison que les principaux sens d'extension de la ville sont : Nord-ouest correspondant à l'axe routier Dschang-Bafoussam et Sud-est. L'espace urbanisé est suivi d'un espace périurbain non concentrique qui est progressivement déplacé et substitué par le phénomène urbain. Cet espace périurbain est en contact direct avec la ville et, de ce fait, subit constamment les influences de cette dernière.

II- QUI SONT LES « CITADINS-AGRICULTEURS » DU PERIURBAIN DE DSCHANG ?

II-1- Les caractéristiques socio-économiques des « citadins-agriculteurs »

Les caractéristiques des « citadins-agriculteurs » sont des indicateurs socio-démographiques et économiques qui permettent de distinguer les citadins praticiens de l'activité agricole périurbaine, afin de mieux appréhender les raisons de leur activité.

II-1-1- Les « citadins-agriculteurs » : une population essentiellement active et à dominance féminine

Les « citadins-agriculteurs » appartiennent tous aux classes d'âge actives comprises entre 24 ans et 70 ans. Les plus représentatifs étant les acteurs dont les âges varient entre 30 ans et 54 ans, correspondant à une proportion de 81,52 % de l'échantillon. Ils sont pour la plupart mariées, soit une proportion de 82,30% et ont de ce fait de lourdes responsabilités familiales. Cette forte représentativité explique la présence d'un grand nombre de bouches à nourrir dans les ménages des concernés. Il s'agit ici des ménages dont la taille moyenne est égale à 6 personnes.

Les femmes occupent une place de choix dans la pratique agricole périurbaine de Dschang. Elles représentent 73,04 % de l'ensemble des «citadins-agriculteurs». Cette forte proportion de femmes s'explique par le fait que l'urbanisation n'a pas conduit à l'abandon définitif de l'activité agricole, perpétuée en particulier par les femmes surtout en cette période de crises où il faut arrondir les fins du mois de leurs ménages.

II-1-2- L'ancienneté de l'activité agricole et des acteurs dans la ville de Dschang

L'agriculture périurbaine est pratiquée par tous les types de ménages urbains, anciens ou nouveaux dans la ville de Dschang. Mais, on y note une prédominance des ménages ayant plus de 5 ans d'âge, avec un maximum nettement observé chez les ménages vieux de plus de 20 ans en ville.

Parmi ces ménages, plus de la moitié, 59,22 % pratique l'agriculture depuis 9 ans au plus. Les tableaux n°3 et n°4 présentent respectivement l'ancienneté de ces ménages dans la ville et leur durée dans la pratique de l'agriculture périurbaine.

Tableau 3: Nombre d'années passées dans la ville de Dschang par les ménages agriculteurs

nombre d'années passées en ville	Effectifs	pourcentages
0-5	11	8,46
6-9	30	23,07
10-14	26	20,00
15-19	19	14,61
20 et plus	44	33,84
Total	130	100

Source: Enquêtes de terrain 2007

Tableau 4 : Durée des ménages de la ville de Dschang dans la pratique de l'activité agricole périurbaine

durée dans la pratique agricole (en années)	Effectifs	pourcentages
0-5	34	26,15
6-9	43	33,07
10-14	17	13,07
15-19	10	7,67
20 et plus	26	20,00
Total	130	100

Source: Enquête de terrain, 2007

En guise de comparaison, il ressort du tableau n°3 que la majorité des « citadins-agriculteurs » ont déjà passé au moins 10 ans dans la ville. Il s'agit d'environ 68,45 % de l'échantillon, avec environ 33,84 % qui y ont passé plus de 20 ans. Pourtant, le tableau n°4 laisse apparaître que, de tous ces ménages, plus de la moitié, correspondant à environ 59,16 %, exerce l'activité agricole il y a moins de 10 ans. Cette remarque nous laisse croire que cette pratique est une conversion ou une reconversion de citadins victimes de péripéties de la vie quotidienne en ville. C'est donc une nouvelle option intégrée par ces ménages pour contrecarrer les difficultés liées à la dégradation des conditions de vie et au manque d' « espace de production »¹ en ville (J. LEMOUOGUE, 2007). Les jeunes ménages de la ville dont la durée de résidence n'a pas encore dépassé 5 ans représentent environ 8,46 % de l'échantillon. Il s'agit des jeunes couples nouvellement arrivés dans la ville et qui s'intéressent pour la majorité de cas dans la pluriactivité ou encore des fonctionnaires nouvellement affectés dans la ville. Il y a lieu de préciser que Les « citadins-agriculteurs » sont des personnes de catégories professionnelles diverses. Les classer en fonction de leurs activités pose un problème parce qu'ils exercent en majorité plusieurs activités en ville. Ils sont de ce fait en majorité des pluriactifs.

En guise de résumé, les citadins s'intéressent de plus en plus à l'agriculture depuis environ 20 ans. Cet intervalle de temps correspond bien à la période des manifestations optimales de la crise économique amorcée au début des années 1980, dont les conséquences continuent à sévir dans les sociétés aussi bien rurale qu'urbaine. Les auteurs comme SCHILTER (1991), et KIMTOMO et al (1987), précisent à cet effet que « *l'agriculture urbaine n'a pris de l'ampleur qu'à partir des années 1980 respectivement dans les villes de Lomé au Togo et Ibadan au Nigeria* ». De même, les années 1980 correspondent à la période de revalorisation de la pratique agricole périurbaine dans la ville de Dschang. De 2000 à 2006, le nombre d'agriculteurs périurbains est très inférieur à celui de la tranche précédente. Cette situation ne traduit pas l'indifférence des nouveaux citadins par rapport à l'activité agricole, mais elle s'explique beaucoup plus par les difficultés d'accéder à la terre pendant ces dernières années.

II-1-3- L'Origine du « citadins-agriculteurs » : un facteur influençant l'accès à la parcelle

L'origine du citadin est un facteur primordial dans la détermination du mode d'accès aux parcelles périurbaine. Les « citadins-agriculteurs » ont des origines diverses. Mais la grande majorité 94,61 %, vient de la province de l'Ouest Cameroun et plus principalement du département de la Menoua (dont 54,61%), département dans lequel est située la ville de Dschang. On note aussi que parmi ces ressortissants du département de la Menoua, la grande majorité dont 40,76 % appartient aux groupements Foto et Foréké-Dschang sur lesquels est bâti l'espace périurbain circonscrit dans le cadre de cette étude comme on peut lire sur la figure n°1. Cette proximité des villages d'origine à la ville de résidence offre des facilités d'accès aux parcelles aux citadins natifs de ces villages, contrairement aux citadins « étrangers »² qui sont considérés par les autochtones comme des principaux facteurs de l'avancée de la ville sur l'espace rural. Plus la région d'origine du citadin est éloignée, moins il a la chance d'acquérir une parcelle dans le périurbain ; car, il est moins crédible selon les propriétaires fonciers. La langue parlée pendant la négociation pour la location ou l'achat d'une parcelle importe donc beaucoup. Lorsque le dialecte à savoir le « *yemba* » est utilisé par

¹ Le terme « production » est entendu ici comme espace de production d'activités et de logement.

² Terme qui désigne les citadins originaires des départements autres que celui de la Menoua, département dans lequel est située la zone d'étude.

les deux partis, le citoyen a plus de chances d'avoir la parcelle. Par contre, quand l'acquéreur s'exprime uniquement en français ou en anglais, il est considéré comme un « étranger » et lui donner une parcelle serait ouvrir les portes du groupement à l'avancée de la ville.

II-2- Les motivations des « citoyens-agriculteurs »

La croissance de la population de la ville entraîne l'augmentation des besoins en alimentation et en emploi des citoyens, ce qui explique l'intensification de la pratique de l'activité agricole par ces derniers.

II-2-1- Un souci permanent d'amortir les dépenses familiales

La pratique agricole périurbaine est justifiée dans un premier temps par 39,23 % d'enquêtés par le désir de réduire les dépenses familiales en passant par la minimisation de celles allouées à l'alimentation. En effet, l'agriculture joue un rôle essentiel dans une économie citadine en léthargie qui engendre plusieurs types d'insécurité. La dévaluation du franc CFA qui a accompagné la baisse des salaires des employés a exposé les populations à la malnutrition suite aux difficiles conditions d'approvisionnement en denrées alimentaires par achat. C'est fort de ce constat que beaucoup d'enquêtés sont animés par le souci d'améliorer la qualité et la quantité des aliments consommés dans leurs ménages en produisant eux-mêmes.

II-2-2- Une réponse à la crise d'emploi et financière en milieu urbain

La crise professionnelle constitue pour 30,06 % d'enquêtés, la motivation principale de la pratique agricole en milieu urbain. Les raisons les plus avancées sont : le manque ou l'instabilité de l'emploi en ville, d'où le chômage urbain permanent ou temporaire. La nécessité de l'extirper est donc l'un des enjeux majeurs de la pratique agricole par les citoyens, surtout au moment où on constate une incapacité notoire du secteur d'économie moderne à offrir du travail à tous ceux qui en demandent, et la baisse continue des salaires dans ce secteur. Les échecs des activités urbaines liés à leur faible rentabilité, les pertes des emplois (par compression) etc. sont aussi pour certains, des facteurs qui expliquent cette crise d'emploi en ville et le repliement vers l'activité agricole.

De plus, cette pratique est justifiée par certains enquêtés par la baisse et l'irrégularité des salaires dans les secteurs public et privé. C'est le cas de trois enseignants titulaires du baccalauréat et vacataires dans des collèges privés de la ville qui ont dû abandonner leur activité au profit de l'agriculture périurbaine. Cet abandon est propre aux citoyens qui ont les facilités d'acquérir les parcelles de grandes dimensions (généralement sur des propriétés familiales).

III- ACCES AUX PARCELLES PERIURBAINES ET DEGRADATION DES RELATIONS URBAINS/RURAUX

L'acquisition d'une parcelle dans l'espace périurbain suit des procédures qui varient d'un « citoyen-agriculteur » à un autre. Elle se fait grâce aux « réseaux de parrainages » qui s'entendent comme les types de circuits de solidarité, d'échange ou d'aide qui s'opèrent entre citoyens et citoyens d'une part, ou entre citoyens et ruraux d'autre part, et qui permettent aux citoyens d'accéder aux parcelles. La cohabitation des citoyens et des ruraux dans le périurbain est souvent à l'origine des plusieurs types de litiges.

III-1- Les circuits et les modes d'accès aux parcelles périurbaines

Les circuits de relations et de solidarités qui se tissent des citadins jusqu'aux autochtones du périurbain et vis-versa permettent d'accéder aux parcelles. Ils sont de type familial, amical ou clientéliste.

Le réseau familial concerne les citadins qui ont des relations directes avec les autochtones de la périphérie de la ville. Il s'agit ici des citadins originaires des chefferies sur lesquelles est circonscrit l'espace périurbain de la ville de Dschang. Dans le cas du réseau familial, le citadin entretient un lien familial avec un ou plusieurs autochtones, ce lien lui permet d'accéder directement aux parcelles en tant que fils, frère, sœur, belle-sœur, beau-frère, petit fils, neveu,... du propriétaire terrien (J. LEMOUOGUE, 2007). C'est ce type de relation entre citadins et ruraux qui justifient certains modes d'accès à la terre comme l'«emprunt», le « don », et l'« héritage ». Il met en exergue une étroite relation entre le «citadin-agriculteur» et la terre qu'il exploite.

Ce pendant, le réseau de connaissance désigne toute relation qui existe entre le citadin qui sollicite une parcelle cultivable à la périphérie de la ville et un autochtone de cette périphérie ou un citadin qui a des facilités d'acquérir des parcelles dans cet espace. Il arrive que les citadins originaires des chefferies environnantes conduisent leurs amis, collègues, voisins vers les propriétaires terriens. Il s'agit ici de véritables réseaux de solidarité, sans être forcément de type familial, qui se tissent entre les citadins et qui les conduisent sur les parcelles périurbaines.

Le clientélisme est le réseau qui met en contact les citadins qui sollicitent les parcelles avec les propriétaires terriens. Il consiste à informer les citadins et à leur céder des parcelles par la vente ou le bail. Les circuits d'information vont des propriétaires terriens aux nécessiteux en passant par des informateurs qui ont des relations à la fois avec les demandeurs et les propriétaires terriens, et qui ont été chargés de chercher les clients. Ce type de réseau ne concerne bien évidemment que l'accès aux parcelles par achat et par bail.

On distingue de façon générale cinq modes d'accès aux parcelles périurbaines de la ville de Dschang. Ce sont : l'emprunt, l'héritage, le don, la location et l'achat. Cependant, nous ignorons les types d'accès utilisés pour 41 parcelles de notre échantillon, dont les exploitants n'ont pas déclaré les modes par lesquels ils les ont acquises.

Le tableau n°5 récapitule ces modes d'accès aux parcelles en montrant les effectifs acquis via chaque mode d'accès et son pourcentage dans l'ensemble.

Tableau 5: Modes d'acquisition des parcelles périurbaines par les citadins

Modes d'acquisition des parcelles	Nombres	pourcentages (%)
Emprunt	59	22,86
Location	71	27,51
Achat	60	23,25
Héritage	19	7,36
Don	10	3,87
non déterminés	41	15,89
Total	258	100

Source: Enquête de terrain, 2007.

Il y a lieu de préciser ici que la vente des parcelles ne se fait pas partout dans le périurbain. Des 23,25% de parcelles acquises par le biais de l'achat, une très faible proportion appartient aux zones litigieuses parce qu'il y a des lois locales qui interdisent la vente des

terres aux « étrangers » ; ce qui justifie cette faible proportion de terres qui ne sont d'ailleurs vendues qu'aux natifs.

Il ressort du tableau n°5 que l'emprunt est le mode qui a permis d'accéder à 59 parcelles soit 22,86 % des parcelles sur un total de 258 parcelles recensées. Ce pourcentage non négligeable témoigne de la solidarité qui existe entre les propriétaires fonciers et les citadins qui recherchent des parcelles cultivables. Le prêt des parcelles est dans la plupart des cas l'aboutissement des transactions diverses entre fonctionnaires, autres citadins et ruraux pour un bienfait. Par exemple, quand un citadin rend un service (établissement d'un titre foncier, facilitation d'accès aux soins médicaux, aide à l'obtention d'un branchement électrique, etc.) à un villageois, ce dernier peut, par récompense, lui prêter une parcelle cultivable. Aussi, les liens matrimoniaux entre une famille urbaine et une autre rurale disposent la famille urbaine à accéder facilement aux parcelles périurbaines si celle rurale possède de vastes terres cultivables. Les dettes contractées et non remboursées, l'escroquerie sous toutes ses formes, obligent aussi souvent certains ruraux à céder une portion de terrain par bail ou cession définitive pour compensation.

Par contre, l'héritage et le don concernent généralement les citadins qui ont pour villages d'origine les villages localisés sur l'espace périurbain circonscrit qui ont hérité des parcelles de leurs parents. Il s'agit de 19 parcelles acquises par héritages qui correspondent à 7,36 % des parcelles. La faiblesse de ce pourcentage renseigne sur le caractère commercial de la terre dans l'espace périurbain de Dschang, on ne lègue ou donne la terre qu'à une personne très proche et même rattachée au donateur par un lien de parenté ou celui de fraternité.

Les parcelles exploitées par les citadins sont disséminées dans plusieurs quartiers (proches ou éloignés de la ville) du périurbains ; leurs dimensions et leurs nombres par « citadin-agriculteur » sont fonction du mode d'acquisition, ils sont aussi proportionnels aux besoins des acquéreurs et aux investissements mis à contribution par ces derniers pour les acquérir. Les parcelles acquises se caractérisent par leur proximité relative à la ville, leurs tailles plus ou moins réduites : 42,24 % ont moins de 1000 m² de superficie. Au regard du nombre des parcelles recensées et de notre échantillon de « citadins-agriculteurs », le nombre moyen des parcelles exploitées par enquêté est d'environ 2 parcelles. Ce pendant, le besoin d'augmenter ces parcelles en tailles et en nombre est nettement exprimé par ces citadins.

II-2- Une demande de plus en plus forte des parcelles périurbaines par citadins

L'ambition d'augmenter les parcelles exploitées en taille ou en nombre dans l'espace périurbain anime plus d'un « citadin-agriculteur ». En effet, 103 enquêtés correspondant à 79,23 % ont l'intention d'augmenter le nombre de leurs parcelles. De ces enquêtés, 46,92 % comptent les augmenter pour produire davantage dans le but d'améliorer leur consommation, mais beaucoup plus dans l'intention de vendre le surplus des récoltes. Certains fonctionnaires entendent augmenter aussi les parcelles pour s'occuper après la retraite car disent-ils, l'agriculture sera leur principale activité en ce moment et puisqu'ils aimeraient garder leur statut de citadins, ils pratiqueront donc cette activité sur des parcelles urbaines et périurbaines.

La croissance démographique accentue cette demande et c'est pour cette raison que 81 enquêtés, soit 62,30 % déplorent l'influence négative de la croissance de la ville sur les parcelles périurbaines. Cette influence se lit dans les fortes demandes des urbains en parcelles périurbaines qui amènent les propriétaires terriens à monter les enchères pour ce qui concerne la location et la vente des parcelles. On assiste aussi à la rareté de ces parcelles qui doivent être partagées entre citadins et autochtones de l'espace périurbain.

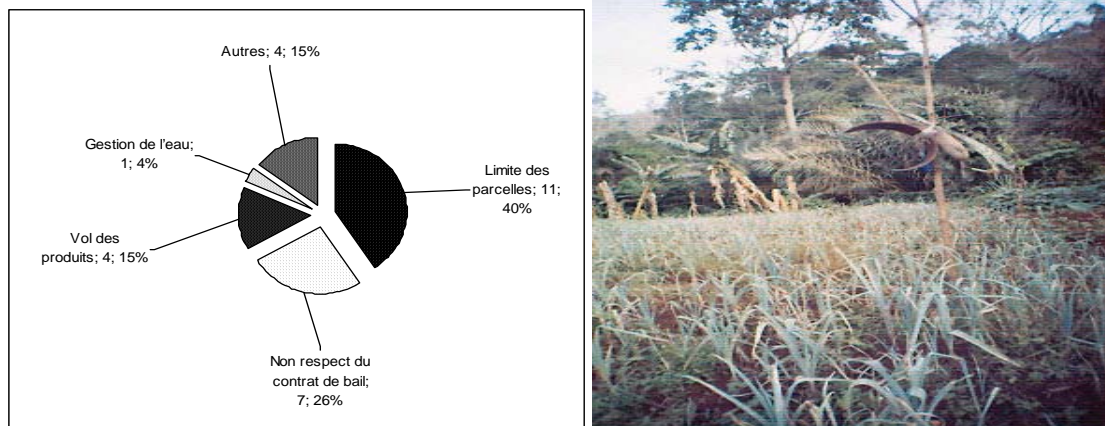
Le besoin d'exploiter les parcelles périurbaines devient de plus en plus accru chez les citadins alors que leur cohabitation avec les autochtones génère des formes de conflits diverses.

III-3- La dégradation des relations ville/campagne dans le périurbain

III-3-1- Des conflits entre citadins et ruraux

La pénétration des citadins et surtout des allogènes dans l'espace périurbain se solde souvent par des conflits de sources et de natures variées. Une proportion de 20.76 % de notre échantillon connaît les litiges dans cet espace. Ces litiges sont liés soit au foncier, soit à la gestion de l'eau ; certains citadins sont victimes du non-respect de la durée du contrat de bail.

La figure n°2 présente les différentes sources de conflits entre citadins et ruraux dans l'espace périurbain ; et, la photo n°1 matérialise le conflit sur une parcelle de citadin. Il s'agit d'un fétiche fixé sur un support et planté sur une parcelle de poireau



Source : Enquêtes de terrains. 2007
Figure 3: Sources de conflits entre « citadins-agriculteurs » et ruraux

Cliché J. LEMOUOGUE, 2007
Photo 1 : Matérialisation du conflit sur la parcelle d'un « citadin-agriculteur »

Pour ce qui concerne les parcelles qui ont fait l'objet de la vente, les conflits naissent généralement des contestations par des voisins, les familles des vendeurs, les propriétaires vendeurs, etc., des limites des parcelles vendues. Pour limiter ces problèmes de limites des parcelles, plusieurs citadins prennent la résolution de border leurs lopins de terres achetés.

Les parcelles louées ont souvent fait l'objet de litiges entre les différents partis à cause des manipulations des exploitants par les propriétaires fonciers, du fait de l'absence du contrat d'exploitation. Il s'agit de ceux qui exploitent des parcelles acquises par location et qui se plaignent de la reprise inopinée de la parcelle avant la fin du contrat. Ceci se fait généralement quand la durée du contrat est très longue.

III-3-2- Des litiges territoriaux caractérisés entre la ville et la campagne

Outre les conflits inter-personnes dans l'espace périurbain, on observe aussi une sorte de résistance des ruraux vis-à-vis de l'invasion des urbains qui aboutie très souvent à la phagocytose du milieu rural par la ville. Face à l'influence des «citadins-agriculteurs» et de la croissance urbaine sur leurs terres, les autochtones développent des stratégies pour limiter ce phénomène. Pour freiner le front d'urbanisation à la périphérie de la ville de Dschang, les autochtones de certains espaces interdisent les ventes des terres aux allogènes. Ces derniers

sont considérés comme des stimulants de l'urbanisation. Ce refus de vendre les terres aux allogènes s'observe dans le groupement Foto et plus précisément dans les villages Fiala-foto et Toutsang. Plusieurs autres raisons expliquent cette interdiction de la vente des terres aux allogènes. A Fiala-foto, l'enjeu est de préserver la chefferie de la poussée de la ville déjà très proche, laquelle poussée a pour principale conséquence la dégradation du tissu traditionnel sur l'espace. Le chef et surtout les notables veillent sur cet espace afin qu'une parcelle ne soit cédée aux citadins surtout allogènes par le biais de la vente. Toute parcelle qui fait l'objet de vente est récupérée par les notables et le propriétaire vendeur est exproprié de sa terre ou est sévèrement puni conformément à la loi coutumière. Ces autochtones veulent en effet éviter ce qui est arrivé à la chefferie Foréké-Dschang, qui a déjà été engloutie par la ville une fois; d'où sa délocalisation. La proximité de ces chefferies à la ville et le rythme de croissance de cette dernière suscitent des interrogations quant à leur devenir.

Quant au village Toutsang, ses habitants reconnaissent avoir perdu au moins la moitié de leurs terres à cause de l'urbanisation, car le quartier administratif, l'hôpital de district, sont bâtis sur la terre de ce village, d'où la réduction des propriétés des habitants³. Plus récemment, la structure Universitaire a continué son occupation. On se rend ainsi compte que les ruraux sont conscients du fait que l'espace périurbain est exposé à l'engloutissement de la ville de façon permanente. Mais malgré les garde-fous utilisés par ces ruraux, l'absorption de cet espace par la ville reste évidente, la croissance des villes au Cameroun étant régie par les lois sur le lotissement urbain qui s'appliquent sur des espaces ruraux situés à proximité de la ville concernée, et ce sans aucune restriction. Cet espace (le périurbain) est d'ailleurs régi par la législation urbaine. Ainsi, chaque fois qu'un espace rural se trouve rapproché à la ville, il entre sous son contrôle et perd ainsi son autonomie. De plus, il est impertinent de parler de l'urbanisation sans transformation des espaces ruraux ; c'est un phénomène qui ne saurait exister en dehors de cette transformation.

III-3-3- Une usurpation de la source d'économie rurale par les urbains

La forte pression foncière accélérée par l'arrivée des citadins entraîne la diminution des surfaces agricoles dans l'espace périurbain. Il faut signaler ici que sur le plan économique, leur conversion en producteurs agricoles, est un danger pour la population rurale dans la mesure où elle constitue une usurpation de la source de revenu de cette dernière. Cette situation dans un premier temps, a conduit les ruraux à la recherche de nouveaux marchés parce que les principaux consommateurs qui étaient les citadins de Dschang deviennent aussi des producteurs. Elle pourra à la longue aboutir à la perte de la place de l'activité agricole chez les ruraux, activité sur laquelle repose leur survie. D'où la recherche de nouvelles sources de revenu par ces ruraux. Ce qui se justifie par la diversification des activités dans l'espace périurbain. Ladite diversification s'observe à travers l'adoption de nouvelles activités d'obédience urbaine par les ruraux.

CONCLUSION

Cette communication qui traite de la mise en valeur et des conflits territoriaux qui en découlent sur un espace en perpétuelle urbanisation, alors que ses habitants croient développer des méthodes pour freiner cette dynamique, apporte une vision nouvelle sur les relations villes/campagnes orientée vers les acteurs de l'aménagement du « tiers espace » et leur influence sur les processus d'urbanisation. L'accès aux parcelles agricoles périurbaines par les

³ Ces habitants décrivent un manque criard des terres et un émiettement poussé des ces dernières afin de pouvoir satisfaire tous les ruraux.

citadins rend les relations ville/campagne plus dynamiques en même temps qu'il accentue le flou de la frontière entre l'urbain et le rural (J.L. CHALEARD, 1998). Il s'agit ici de la cohabitation des populations et des activités appartenant à la fois à la ville et à la campagne. Cette immixtion laisse transparaître le problème de l'identité territoriale de l'espace périurbain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRUNET et al, 1997 : Les Mots de la géographie, dictionnaire critique, Reclus-La documentation française, 518p.

BRUNO (J.), 2005 : Les constructions sociales des catégories spatiales ; *In « Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières; Espace et Territoire »*, Presse Universitaire de Rennes (PUR), pp 489-492

CAILLOSSE (J.), 2002 : Le territoire en représentation(s) juridique(s) ; *In « Ces territorialités qui se dessinent »*, Presses de l'ITXAROPENA, pp 111-125.

CHALEARD (J. L), 1998: Croissance urbaine et production vivrière ; *in « Afrique contemporaine »*, 184p

DOMINIQUE (R.), 2005 : Urbain-rural : nouveaux regards, nouvelles tensions ; *In « Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières; Espace et Territoire »*, Presse Universitaire de Rennes (PUR), pp 55-56

DUVERNOY (I) et BACCONNIER (S), 2005 : Les espaces périurbains : des espaces frontières entre villes et campagnes ? ; *In « Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières; Espace et Territoire »*, Presse Universitaire de Rennes (PUR), pp 203-212.

ETIENNE (L. R) et al, 1996 : La sécurisation foncière en Afrique, pour une gestion viable des ressources renouvelables, KARTHALA, 388P.

FRANQUEVILLE (A), 1987 : Une ville entre le village et la ville, ORSTOM, Paris, 646p

LEMOUOGUE (J.), 2007 : « Citadins-agriculteurs » et mutation des relations ville/campagne dans le périurbain d'une ville moyenne : Cas de la ville de Dschang (Ouest-Cameroun).Thèse de Master, Université de Dschang, 157P

MOUOFO (F.), 2002 : Litiges territoriaux intercommunaux à Bafoussam : historique, situation actuelle et problèmes de gestion de l'espace urbain. Mémoire de Maîtrise, Université » de Dschang ; 101P

SEGAUD (M), 2002 : Frontières ; limites et mitoyenneté : une question sans fins ; *In* « *Ces territorialités qui se dessinent* », Presses de l'ITXAROPENA, pp 91-110.

VENNETIER (P), (sous la direction), 1993 : Villes africaines : Activités et structures, Espaces tropicaux, n°10 Talence CEGET-CNRS, Bordeaux, 222p